“ Durant une bonne partie de l’histoire du Sénégal indépendant, le leadership politique a été assimilé au leadership masculin et, si les femmes apparaissaient de manière épisodique au premier plan, c’était souvent en soutien à l’action des chefs de partis ou des responsabilités politiques”

Association des Juristes Sénégalaises
AJS

KONRAD ADENAUER STIFTUNG

Leadership des femmes en politique au Sénégal

Dakar, Sénégal
2020

Sommaire

Editorial P.4

Introduction P.5

I. Situation des Femmes en politique au Sénégal P.6

II. Leadership féminin et Politique : quelques considérations P.10

III. Perspective d'un leadership féminin fort en politique P.12

IV. Recommandations P.14

Editorial

La question du leadership des femmes dans la gestion des affaires de la cité devrait nous préoccuper au plus haut point. Si on considère l'histoire des sociétés sénégalaises, les femmes ont longtemps joué un rôle politique central, de manière institutionnelle ou informelle. En matière de gouvernance d'abord (pensons aux Lingeer Njëmbët Mbodj (m.1846) et Ndatté Yalla (1846-1855 ; m.1859), les femmes ont été au cœur du jeu politique du Walo durant les 30 dernières années précédant son annexion en 1855). En matière de sélection et de transmission du pouvoir, nous pouvons citer l'exemple des Linguères (Lingeer) des sociétés wolofs qui géraient les richesses des différents matriclans éligibles, et des Diéhé de Suggère, de Mboul, et de Nuiguiss qui assuraient un rôle de représentation du Damel/Teigne). Enfin, en matière culturelle, l'exemple le plus éloquent est le rôle d'Aline Sitoé Diatta à Cabrousse.

Plus récemment, des actrices politiques comme Soukeyna Konaré ou Toutane Basse à Saint-Louis, ont joué un rôle fondamental de mobilisation pour les droits civils et politiques et dans le sentier de l'indépendance, alors que le droit de vote n'était même pas garanti à tous les résidents de la colonie du Sénégal.

Durant une bonne partie de l'histoire du Sénégal indépendant, le leadership politique a été assimilé au leadership masculin et, si les femmes apparaissaient de manière épisodique au premier plan, c'était souvent en soutien à l'action des chefs de partis ou des responsabilités politiques. Ceci ne traduisant toujours pas une forte présence féminine dans les sphères économiques et culturelles. Si des initiatives gouvernementales ont été menées comme la loi sur la parité aux postes électifs, beaucoup de chemin reste à parcourir et trop souvent, les femmes, malgré leurs compétences et ressources, sont confinées à un rôle subalterne dans les formations politiques.

Leadership féminin s'accompagne du comblement du fossé entre les genres sur les questions d'éducation, d'accès aux ressources (entrepreneuriat, travail).

Il faut, de même lever les discriminations qui empêchent les femmes d'atteindre leur potentiel dans les affaires publiques, que ce soit la ruralité/urbanité, l'éducation, les violences basées sur le genre.

Introduction

La thématique des femmes dans l'espace publique ou en politique est une question centrale dans l'avancée des droits des femmes et l'amélioration du statut de la sénégalaise. Plusieurs processus ont marqué l'évolution et la trajectoire des femmes en politique (périodes précoloniale, coloniale, Indépendance, première alternance, deuxième alternance). Mais le leadership féminin a fini de faire ses preuves dans la société sénégalaise.

Dans l'administration, l'entreprenariat, les institutions, comme dans les affaires, les femmes s'affirment de plus en plus, malgré un contexte social peu favorable à l'égalité de genre.

La situation des femmes en politique est marquée par leur faible présence dans les Instances décisionnelles, notamment, dans les fonctions administratives. De même, l'influence des femmes dans les prises de décision est encore timide.

Face à ces défis, interroger le leadership des femmes dans l'espace politique avec des femmes actrices de première ligne serait une contribution pour changer cette tendance.

Cette présente brochure se veut un outil de sensibilisation et de plaidoyer en faveur du renforcement du leadership des femmes en politique. Elle se positionne aussi comme une source d'informations générales sur la situation des femmes en politique ainsi que les enjeux liés à la promotion du leadership des femmes en politique au Sénégal.

I. Situation des Femmes en Politique au Sénégal

La situation des femmes en politique a connu une importante évolution ces dernières années. Cet évolution positive peut s'expliquer par plusieurs facteurs comme la scolarisation, l'accès aux services sociaux de base, l'existence d'un cadre juridique et institutionnel en faveur de la participation des femmes dans les sphères décisionnelles et le plaidoyer constant des organisations de défense des droits des femmes.

Les deux tableaux ci-dessous retracent le niveau de représentativité des femmes dans les hautes sphères décisionnelles, notamment, le gouvernement, l'assemblée nationale ainsi que les collectivités locales.

Représentation de femmes ministres dans les gouvernements du Sénégal de 1978 à 2020.

Gouvernement	Années	Nombre de femmes	Nombre de Hommes	Total Ministres	Pourcentage femmes
Abdou Diouf	1978	2	18	20	10%
Habib Thiam I	1981	2	18	20	10%
Moustapha Niasse I	1983	2	19	21	9,5%
Sans PM	1988	3	17	20	15%
Habib Thiam II et III	1993	4	28	32	12,5%
Mamadou L. Loum	1988	5	26	31	16,1%
Moustapha Niasse II	2000	5	23	28	17,8%
Mame Madior Boye	2001	5	24	29	17,2%
Idrissa Seck	2002	11	16	27	40,7%
Macky Sall	2004	13	28	41	31,7%
Aguibou Soumaré	2007	9	21	30	30%
Souleymane N. Ndiaye I et II	2009	5	29	34	14,7%
Abdoul Mbaye	2012	5	21	26	19,3%
Aminata Touré	2013	6	26	32	18,7%
Mahamad B. A. Dione I	2014	9	30	39	23%
Mahamad B. A. Dione II	2017	8	31	39	20%
Mahamad B. A. Dione III	2019	7	25	32	25%
Macky SALL III	2019	8	24	32	20%[1]

A travers ce tableau, on note quand même une évolution dans la représentation des femmes au niveau du gouvernement. Le taux de présence des femmes dans le gouvernement est aujourd'hui de 20% alors qu'il était de 40% en 2002. Durant ces trois

[1] Rapport WILDAF Sénégal sur la participation politique des femmes au Sénégal : BILAN ET PERSPECTIVES

décennies, le pourcentage de femme dans le gouvernement varie entre 10 et 20%. Cette faible présence des femmes dans l'attelage gouvernemental et leur quasi absence dans les départements ministériels de souveraineté (Intérieur, Forces armées, Affaires Etrangères, Justice) est une tendance lourde à renverser pour assurer le droit à la participation politique aux femmes et rendre effectif le principe constitutionnel « d'égal accès aux mandats et fonctions ».

Ce diagramme ci-dessous résume le précédent tableau.

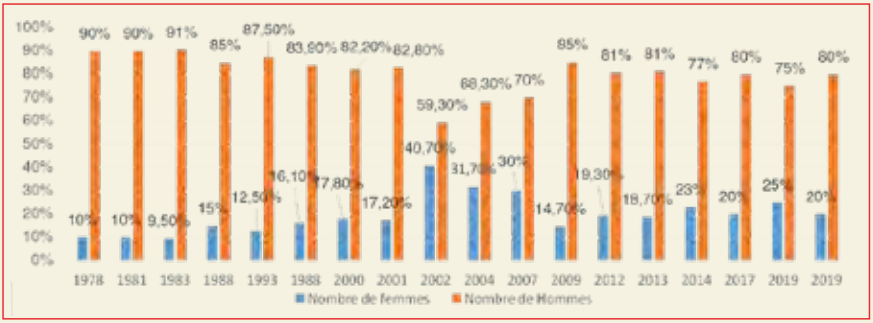

Une analyse de la répartition des ministres selon le sexe entre 1978 et 2019 montre la faible représentativité des femmes au niveau du Gouvernement, avec une forte variation selon les périodes.

Evolution du Nombre de femmes à l'Assemblée Nationale du Sénégal

Législatures	Nombre de femmes	Total Députés
Première législature (1957 – 1963)	00 femme parlementaire	80 députés
Deuxième législature (1963 – 1968)	01 femme parlementaire	80 députés
Troisième législature (1968 – 1973	02 femmes parlementaires	80 députés
Quatrième législature (1973 – 1978)	04 femmes parlementaires	80 députés
Cinquième législature (1978 – 1983)	08 femmes parlementaires	100 députés
Sixième législature (1983 – 1988)	13 femmes parlementaires	120 députés
Septième législature (1988 – 1993)	18 femmes parlementaires	120 députés
Huitième législature (1993 – 1998	14 femmes parlementaires	120 députés
Neuvième législature (1998 – 2000)	19 femmes parlementaires	140 députés
Dixième législature (2001 – 2007)	20 femmes parlementaires	120 députés
Onzième législature (2007 - 2012)	33 femmes parlementaires	150 députés
2012 - 2017	64 femmes parlementaires	150 députés
Treizième législature (2017-2022)	71 femmes parlementaires	165 députés[7]

Là également, on note une évolution conséquente du nombre de femmes à l'Assemblée Nationale. Et cela montre qu'avec la loi sur la parité, une présence massive des femmes aux postes électifs est garantie même s'il existe toujours des points à améliorer dans ce sens.

Les femmes dans les collectivités locales avant et après 2014

Au total, on note 43% de femmes au niveau des collectivités locales au Sénégal. Le taux de présence des femmes par région dans les conseils départementaux et municipaux varie entre 48,9% (Région de Diourbel) et 44,6% (Région de Dakar). Aucune région n'atteint le taux de 50% dans les instances locales, mais Diourbel, Kaolack, Kaffrine et Kolda s'en rapprochent. Contre toute attente, ce sont les régions les plus rurales qui arrivent en tête, laissant de loin celles qui abritent les plus grandes villes du Sénégal (Dakar et Thiès).

Les femmes dans les partis politiques

Les perspectives d'autonomie politique des femmes sont largement dépendantes de leur présence au sein des partis politiques ou de la façon dont ces derniers encouragent et renforcent leur participation et accession à des postes de responsabilité. Le fait que les partis politiques sont considérés comme les « réels gardiens » de l'accès aux postes de pouvoir et de l'avancement des femmes en politique implique que c'est à leur niveau que les principes de l'égalité des femmes et l'autonomisation des sexes doivent être mis en pratique. Par conséquent, les mouvements ou partis politiques, en leur qualité d'institutions qui peuvent appuyer la construction de la démocratie, doivent fournir un environnement propice à la participation significative des hommes et des femmes.

Cependant, malgré l'instauration de la parité au Sénégal, les femmes continuent de subir une certaine discrimination, notamment au sein des partis politiques. Très souvent, elles sont défavorisées par rapport aux hommes. Leur action est souvent centrée sur la mobilisation des partisans ou l'animation des rassemblements, loin d'où se décident les stratégies politiques.

[2] Communication de l'Honorable Député Mme Awa GUEYE, Présidente du Collectif des Femmes parlementaires lors du séminaire organisé par l'AJS en partenariat avec la fondation Konrad Adenauer le 3 Mars 2020.

[3] Source : Etude Cellule d'Appui aux Elus Locaux (CAEL), 2015

Les Contraintes et Obstacles à la Participation Politique des Femmes

Malgré les importants progrès réalisés en matière d'égalité entre les sexes et le travail de sensibilisation et de plaidoyer réalisés à tous les niveaux par certains acteurs de la société civile, la représentation des femmes dans les instances décisionnelles reste encore faible.

Vingt-cinq ans après Beijing, le leadership politique des femmes est timide. Il est confronté à plusieurs obstacles qui freinent la présence des femmes au niveau des postes de décision politique. Il s'agit des obstacles d'ordre socioculturels, juridiques ainsi que les pratiques discriminatoires dans les partis politiques.

Les obstacles Socioculturels :

- Le faible niveau d'instruction et de formation des femmes ;
- La persistance des Pratiques Traditionnelles Néfastes (PTN) comme les mariages d'enfant ;
- Un manque de moyens financiers et de réseaux de solidarité ;
- Le poids des préjugés et perceptions culturelles sur le rôle des femmes ;
- Une mauvaise interprétation de la religion.

Les obstacles juridiques :

- Une absence de mesures d'accompagnement appropriées en termes de vulgarisation et d'appropriation des textes qui protègent leurs droits (défaut de traduction des textes en langues nationales) ;
- La non effectivité des textes en faveur des droits des femmes. L'exemple de la loi sur la parité en est une illustration.

Les pratiques discriminatoires dans les partis politiques/Instances de décisions :

- Les horaires tardifs pour les réunions ;
- Le cumul de fonction dans les instances politiques ;
- La sous-représentation des femmes au sein des organes de décision des différents partis politiques ;
- L'insuffisance du nombre de femmes cheffes de partis

II. Leadership Feminin et Politique : quelques considérations

Aborder le leadership politique des femmes à partir de quelques considérations revient à donner un contenu à la notion, de cerner quelques caractéristiques du leadership et de le placer dans le domaine politique.

II.1 Le Leadership qu'est-ce à dire ?

Le leader est celui ou celle qui est capable de faire accomplir des taches à ses collaborateurs de par son influence et son pouvoir de persuasion.

Quant au leadership , il est défini comme la capacité d'un individu à influencer, à motiver et à rendre les autres capables de contribuer à l'efficacité et au succès des organisations dont ils sont membres.

- Le leadership est associé aux compétences reconnues à une personne (un leader) ou à un groupe de personnes dans son aptitude à diriger, motiver, impliquer, impulser, guider, inspirer et/ou influencer son entourage ;
- Il désigne le comportement que l'on peut reconnaitre à celui qui assure la fonction de leader.

II .2 Quelques caractéristiques du Leadership

Le leadership est une qualité qu'il est plus facile de reconnaitre que de définir.

Ci une liste de quelques caractéristiques recommandées pour asseoir un bon leadership. La liste n'est pas exhaustive mais comporte des qualités très déterminantes pour un leadership fort en politique. Il s'agit des caractéristiques ou qualités suivantes :

- Créativité ;
- Sensibilité ;
- Vision/ Projection ;
- Souplesse/ Ouverture ;
- Patience ;
- Pertinence ;
- Compétences.

II .3 Leadership en Politique

En politique, le leadership féminin est plus exigé puisqu'il s'agit d'un milieu complexe caractérisé par des rapports de genre inégalitaires, des stéréotypes et des préjugés. A cela s'ajoute le fait que les règles ne sont pas toujours clairement définies et sont structurées autour du chef de parti ou du leader. Dans un tel contexte, le leadership féminin est plus rigoureux. Il fait référence à des stratégies et astuces comme le plaidoyer, le lobbying ainsi que les alliances pertinentes.

Pour asseoir ce leadership des femmes en politique, les femmes engagées ou aspirantes à des mandats et fonctions doivent orienter leurs actions vers l'effectivité du cadre juridique ainsi que la mise en place des mesures d'accompagnement.

L'Environnement juridique de l'accès des femmes aux instances décisionnelles est assez progressiste ces dernières années au Sénégal. Dans le but de favoriser l'égal accès aux mandats et aux fonctions comme prévu par la Constitution en son article 7 alinéa 5, le pays a adopté la Loi n° 2010-11 du 28 mai 2010 instituant la parité absolue Homme-Femme ainsi que son Décret 2011-819 du 16 Juin 2011 portant application de la loi instituant la parité absolue Homme-Femme. Ce cadre juridique devrait amener les décideurs à considérer le positionnement des femmes pour qu'elles occupent des postes stratégiques dans les instances décisionnelles.

En plus de ce cadre, le leadership féminin dans l'espace politique doit être soutenu par des politiques publiques pertinentes en faveur de l'égalité de genre afin de contourner les obstacles précités.

III. Perspective d'un Leadership Feminin Fort en Politique : Voies et Moyens

Pour que la présence des femmes dans les sphères de décision soit effective, le leadership des femmes en politique est incontournable. Un leadership féminin fort pourrait se faire par plusieurs moyens. Il s'agit des axes ci-dessous :

- Le renforcement des compétences : Qu'elles aient fait des études supérieures ou pas, les femmes doivent inscrire dans leur agenda, la question du renforcement des capacités comme une priorité. En effet, la maitrise de certains enjeux de société liés aux finances publiques passe obligatoirement par le renforcement des compétences. Les femmes doivent bénéficier de sessions de formations adaptées pour asseoir une participation qualitative dans l'espace public ;

- L'application effective de la loi sur la parité. Cette loi a favorisé l'accès des femmes aux fonctions électives. Mais depuis son adoption en 2010, il se pose la question de son effectivité. Ainsi, il est primordial de développer des stratégies de plaidoyer et de lobbying pour imposer et soutenir sa mise en œuvre effective ;

- l'harmonisation des textes nationaux relatifs à la participation politique des femmes avec les textes régionaux notamment le protocole de Maputo ;

- L'importance de participer au débat public dans l'espace médiatique : Il est important pour les femmes de renforcer leurs places dans les médias afin de partager leurs préoccupations avec l'opinion publique. Pour ce faire, elles doivent s'intéresser à certaines problématiques d'intérêt général comme l'économie, l'eau, les énergies renouvelables, les ressources naturelles ;

- Nouer des alliances stratégiques avec les hommes : les femmes ont longtemps été « utilisées » par les hommes dans les partis et mouvements politiques. En plus d'occuper des postes comme « les commissions féminines », elles ont toujours assuré les grandes mobilisations lors des meetings et des mobilisations sociales moyennant

des promesses de financement. Elles doivent inverser les tendances et faire des hommes leurs alliés pour une meilleure présence dans les instances de décision ;

- La nécessité de jouir d'une autonomie financière : Exceller en politique nécessite beaucoup de moyens financiers notamment pour répondre aux besoins logistiques du parti et ceux des militants. Les finances contribuent à l'atteinte des objectifs fixés. Les femmes doivent développer des systèmes de fundrising (sponsoring et autres) leur permettant de financer leurs activités politiques ;

- La nécessité d'utiliser le digital. Utiliser les médias sociaux (Facebook, tweeter, Instagram, WhatsApp etc.) pourraient contribuer à la promotion du leadership des femmes et leur permettre de se faire une visibilité et donner leur position sur des faits de société.

RECOMMANDATIONS

- Mettre en œuvre les Politiques publiques en faveur des femmes ;
- Soutenir la Scolarisation des filles, notamment, le Maintien et l'orientation vers les filières scientifiques) ;
- Appuyer la disponibilité des ressources financières pour accompagner les femmes en politique ;
- Promouvoir la formation qualifiante pour les filles déscolarisées ;
- Soutenir l'effectivité de la loi sur la parité ;
- Développer un large programme de formation pour les femmes politiques et les militantes des organisations de la société civile ;
- Promouvoir, à travers des programmes innovants, l'autonomisation des femmes ;
- Promouvoir le dialogue intergénérationnel et le leadership politique des jeunes femmes ;
- Encourager les femmes à s'engager dans les partis politiques ;
- Développer une stratégie de communication qui valorise l'image de la femme en politique.